

Vos questions / nos réponses

## sevrage cannabis gros consommateur

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/03/2013 19:27

mon amie fume de l'herbe depuis 30 ans. a des doses de 20 joints par jour ces 3 dernières années. elle a 50 ans. Elle veut arrêter, se rend compte de son problème et un docteur lui a donné des antidépresseurs, valium et tranxene. malgré cela les effets du sevrage sont terribles. elle refume de temps en temps à petite dose quant elle ne se supporte plus.  
Comment puis je l'aider ?  
Faut il arrêter brutalement ou petit a petit?  
Es qu'une désintoxication en milieu médical est souhaitable et possible ? ( région lille )  
merci de votre aide

---

### Mise en ligne le 18/03/2013

Bonjour,

Les difficultés que rencontre votre amie à l'arrêt du cannabis peuvent s'expliquer par ses longues années de consommation, les quantités consommées au quotidien mais aussi et peut-être surtout par l'aspect psychologique que peut prendre la dépendance au cannabis.

Nous pouvons en effet supposer que si votre amie a fumé autant pendant toutes ces années ce n'est pas sans raison. Elle a dû trouver dans les effets du cannabis quelques "bénéfices" venant répondre à une problématique personnelle plus intérieure. L'arrêt du produit la prive à priori de ce qui peut-être pendant 30 ans est venu mettre une sorte de "couvercle" sur des choses trop désagréables à éprouver, penser, ressentir...

Les médicaments que vous citez et que le médecin lui a prescrit ne sont pas des antidépresseurs mais des anxiolytiques. Ils sont utilisés pour lutter contre l'anxiété, le stress. Ce peut être intéressant et approprié pour passer un cap, rendre moins éprouvante une transition difficile comme l'arrêt d'une drogue mais ce ne peut être une solution satisfaisante sur le long terme. Ni le valium, ni le tranxen ne régleront les raisons pour lesquelles une personne éprouve un malaise, un malêtre, au même titre que le cannabis. Ces deux médicaments font par ailleurs partie de la famille des benzodiazépines connus pour provoquer accoutumance et dépendance physique et psychologique. Cela signifie que quelqu'un qui s'habituerait à en prendre pourrait rencontrer de grandes difficultés au moment de l'arrêt avec notamment l'apparition de syndrome de sevrage physique.

Pour en revenir aux questions que vous nous posez, il n'y a pas une solution d'arrêt du cannabis meilleure que l'autre, c'est vraiment du cas par cas. Certains vont se sentir plus à l'aise à diminuer petit à petit, d'autres à arrêter d'un coup. Dans les deux cas, si des difficultés trop lourdes sont éprouvées, il ne faut pas hésiter à se faire accompagner par des professionnels spécialisés et il existe des possibilités de prise en charge autres que les traitements médicamenteux. Un suivi psychologique est souvent recommandé pour, comme nous vous l'indiquions plus haut, pouvoir travailler le versant psychologique de la dépendance.

Ces prises en charge sont proposées dans les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le plus souvent en ambulatoire, c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers. Dans certains cas particuliers, il peut être envisagé de mettre en place une hospitalisation, en général 8 à 10 jours, avec l'accord évidemment de la personne concernée. Les CSAPA travaille en partenariat avec les hopitaux de leur région dans lesquels ils ont des lits réservés pour les sevrages. Quelle que soit les modalités, les prises en charge en CSAPA sont individuelles, confidentielles et gratuites. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de trois centres à Lille que vous pourrez communiquer à votre amie.

Si d'autres questions se posent, si vous souhaitez discuter plus avant des difficultés de votre amie, pour vous aider à l'aider, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h). Notre service est évidemment ouvert à votre amie si elle souhaite de son côté nous contacter.

Cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Centre CSAPA Boris Vian](#)**

10 rue Colbert  
**59000 LILLE**

**Tél :** 03 20 15 85 35

**Site web :** [www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

**Substitution :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30.  
Tel : 03 28 07 26 80

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA le Cèdre de l'Association CèdrAgir](#)**

11 rue Eugène Varlin  
**59160 LOMME**

**Tél :** 03 20 08 16 61

**Site web :** [www.cedragir.fr](http://www.cedragir.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h.

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après-midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h

**Substitution :** Tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 10h30. Le lundi après-midi 17h-19h, le jeudi après-midi de 16h-18h.

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Trapèze**

969 avenue de la République

4ème étage

**59700 MARCQ EN BAROEUL**

**Tél :** 03 20 97 74 11

**Site web :** [www.lasauegardedunord.fr/etablisements/trapeze/](http://www.lasauegardedunord.fr/etablisements/trapeze/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9H à 16H30. En cas d'absence, coordonnées à laisser sur le répondeur.

**Accueil du public :** Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9H30 à 17H. Vendredi 9h-12h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur les mêmes horaires que le CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)